

#### RENCONTRES DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE INTERNATIONALE

# Appel à candidature 2015

## pour la résidence des Rencontres de la jeune photographie internationale avec Klavdij Sluban

La résidence des Rencontres de la jeune photographie internationale, depuis son origine, se déroule à Niort, située aux portes du Marais Poitevin et à 60 kilomètres de la côte Atlantique. Elle accueille tous les ans huit jeunes créateurs internationaux sélectionnés sur dossier qui, cette année seront accompagnés durant tout leur séjour par **Klavdij Sluban**. Ils seront soutenus techniquement par l'équipe du Centre d'art contemporain photographique-Villa Pérochon (association Pour l'Instant). Un

pôle technique, équipé de matériel professionnel comprenant un laboratoire argentique noir et blanc et un atelier numérique leur est réservé.

Ainsi entourés, les jeunes artistes sont invités à créer et expérimenter. C'est une véritable carte blanche offerte, stimulée par les rencontres, les échanges d'expériences et les parcours très différents de chaque participant. C'est une expérience artistique unique!







## Klavdij Sluban invité 2015

Lauréat de la Villa Médicis en 1998, du Prix Niepce en 2000, de l'European Publishers Award for Photography en 2009, Klavdij Sluban parcourt le monde: autour de la mer Noire, en ex-Union-Soviétique, autour de la mer Baltique, dans les îles de la Caraïbe, à Jérusalem, en Amérique centrale, en Asie, Chine, Japon, Indonésie, Bali, Sulawesi et aux îles Kerguelen, dans les terres australes et antarctiques... Il est également connu pour le travail qu'il mène depuis 1995 avec des adolescents et jeunes en milieu carcéral en France mais aussi dans les pays de l'est de l'Europe en Amérique du sud.

Il a de nombreuses expositions dans le monde à son actif à travers le monde comme par exemple : en 2012 dans la sélection officielle des Rencontres internationale d'Arles ; à Tbilissi photo festival, Georgie ; en 2011 à Lishui, Chine ; en 2010 en Italie, au Salvador et encore auparavant aux États-Unis, en Irlande, en Indonésie, Guatémala, Pologne...

www.sluban.com















#### Conditions de la résidence

#### Dates de la résidence du 3 au 19 avril 2015 (inclus)

#### Jury 2015

Présidé par **Klavdij Sluban**, il sera composé de sept personnalités de la photographie et des arts plastiques.

#### La prise en charge pour la résidence et les expositions

- · Les fournitures nécessaires à la création.
- L'hébergement, les petits-déjeuners et dîners.
- La prise en charge du trajet sur le territoire Français, pour les étrangers de la ville d'arrivée en France à Niort (par exemple : Paris-Niort).
- La réalisation d'un catalogue (français/anglais) « Carte Blanche » présentant les artistes invités et les œuvres réalisées durant la résidence. Dix catalogues seront remis à chaque résident.
- Deux expositions
  - Les œuvres correspondant au dossier de candidature seront exposées du 3 mars au 17 avril. Les lauréats français s'engagent à nous faire parvenir ces œuvres (donc déjà produites) la première semaine de février 2015 à l'adresse : CACP-Villa Pérochon
  - BP 59135 79061 NIORT CEDEX 9 FRANCE.
  - Pour les artistes vivant hors de la France, nous étudierons au cas par cas la réalisation de cette première exposition (transport des œuvres ou bien tirages par nos soins d'après les fichiers numériques qui nous seront fournis).
  - L'association prendra en charge le transport des œuvres et remboursera l'expéditeur sur présentation de la facture, lors de la résidence.
  - Durant la résidence, les lauréats s'engagent à produire une exposition. Les œuvres créées seront exposées du 18 avril au 31 mai 2015 puis rejoindront le fonds d'œuvres du CACP-Villa Pérochon de l'association Pour l'Instant constitué au fil des ans. Les négatifs et fichiers numériques originaux restent la propriété de l'auteur.
- Les photographies constituant le fonds d'œuvres pourront être exposées ou reproduites uniquement pour le catalogue Carte Blanche et pour la promotion ou le service pédagogique du Centre d'art contemporain photographique-Villa Pérochon ainsi que pour la communication des Rencontres de la jeune photographie internationale.
- Les artistes seront tenus de préciser pour chaque édition ou exposition des œuvres créées lors du séjour la mention : « Créée lors des Rencontres de la jeune photographie internationale de Niort (France), CACP-Villa Pérochon ; 20XX. »
- L'inscription implique, au candidat, l'acceptation des conditions énoncées sur l'appel à candidature.

#### Dossier de candidature

### Date limite de réception des dossiers CACP-Villa Pérochon à Niort : le 1 décembre 2014. BP 59135

Seuls les dossiers accompagnés d'une enveloppe adaptée, libellée et affranchie au tarif en vigueur en France ou billets internationaux seront retournés. CACP-Villa Pérochon BP 59135 79061 NIORT CEDEX 9 FRANCE

Tél. 05 49 24 58 18 www.cacp-villaperochon.com accueil@cacp-villaperochon.com

#### Constitution du dossier de candidature

- La fiche d'inscription signée ci-jointe.
- Un CV, un texte présentant la démarche.
- Une sélection de travaux représentatifs récents.
- Enfin, sans obligation, la présentation d'une intention ou d'un projet pour cette résidence.

#### • Pour les dossiers français impérativement

Les dossiers seront présentés sur support papier (argentique ou numérique), à l'exception des œuvres multimédias... le format et le nombre sont libres.

#### • Pour les dossiers en provenance de l'étranger

Outre la forme précédente il est possible de présenter le travail sur :

- CD ou DVD (fichiers basse résolution, compatibles Mac/PC et sans qu'aucun téléchargement ne soit nécessaire) le nombre d'œuvres est limité à 25 par série et 2 séries maximum
- Par e-mail avec les mêmes contraintes que pour les supports CD et DVD adresse : accueil@cacp-villaperochon.com

#### Inscription

#### Rencontres de la jeune photographie internationale 2015

Nom/Name/Apellido:
Prénom/Firstname/Nombre:
E-mail:
Téléphone/Phone Number/Teléfono:
Adresse/Address/Dirección:
Code Postal/Postcode/Código Postal:
Ville/Country/País:
Âge/Age/Edad:
Signature/Signature/Firma:

L'inscription implique, au candidat, l'acceptation des conditions générales énoncées sur l'appel à candidature.